



**Chambre**  
de **Métiers**  
et de l'**Artisanat**

**OCCITANIE**

**AVEYRON**

# Livret d'accueil de l'apprenant

2024-2025

Avec  
le réseau des  d'Occitanie  
l'Artisanat a de l'avenir

# SOMMAIRE

1.	Présentation de CMA Formation Rodez-Onet.....	3
2.	Les horaires.....	6
3.	Les Accès.....	7
4.	Les transports.....	9
5.	La restauration et l'hébergement.....	12
6.	Les autres espaces de vie et les lieux ressources.....	16
7.	Nos formations.....	17
8.	Les formateurs.....	19
9.	L'organisation des formations.....	21
10.	Les outils numériques.....	22
11.	Nos Apprenants en situation de handicap.....	23
12.	Les aides financières.....	24
13.	Les contacts et réseaux sociaux.....	30

# Présentation de CMA Formation Rodez-Onet

## Missions

Le centre de formation des apprentis de l'Aveyron est un organisme de formation du réseau des chambres de métiers et de l'artisanat de la région Occitanie (CMA de l'Aveyron ou CMA Occitanie). La CMA Occitanie est présidée par M. Joseph CALVI et représentée par **M Pierre AZEMAR** en Aveyron.

Les chambres de métiers et de l'artisanat contribuent au développement économique des entreprises du secteur des métiers et de l'artisanat immatriculées au registre national des entreprises ainsi qu'au développement des territoires, en remplissant en faveur des acteurs économiques et en partenariat avec les structures existantes toute mission d'intérêt général en faveur du secteur de l'artisanat :

- Représentation et défense des intérêts généraux de l'artisanat
- Formation initiale
- Formation continue
- Accompagnement des entrepreneurs.

Elle est au service de près de 10 000 entreprises artisanales du département. Son Centre de Formation d'Apprentis auparavant appelé CFA est désormais devenu **CMA Formation de Rodez-Onet**, depuis le 2 septembre 2024. Il accueille chaque année plus de **900 apprentis et apprenants**.

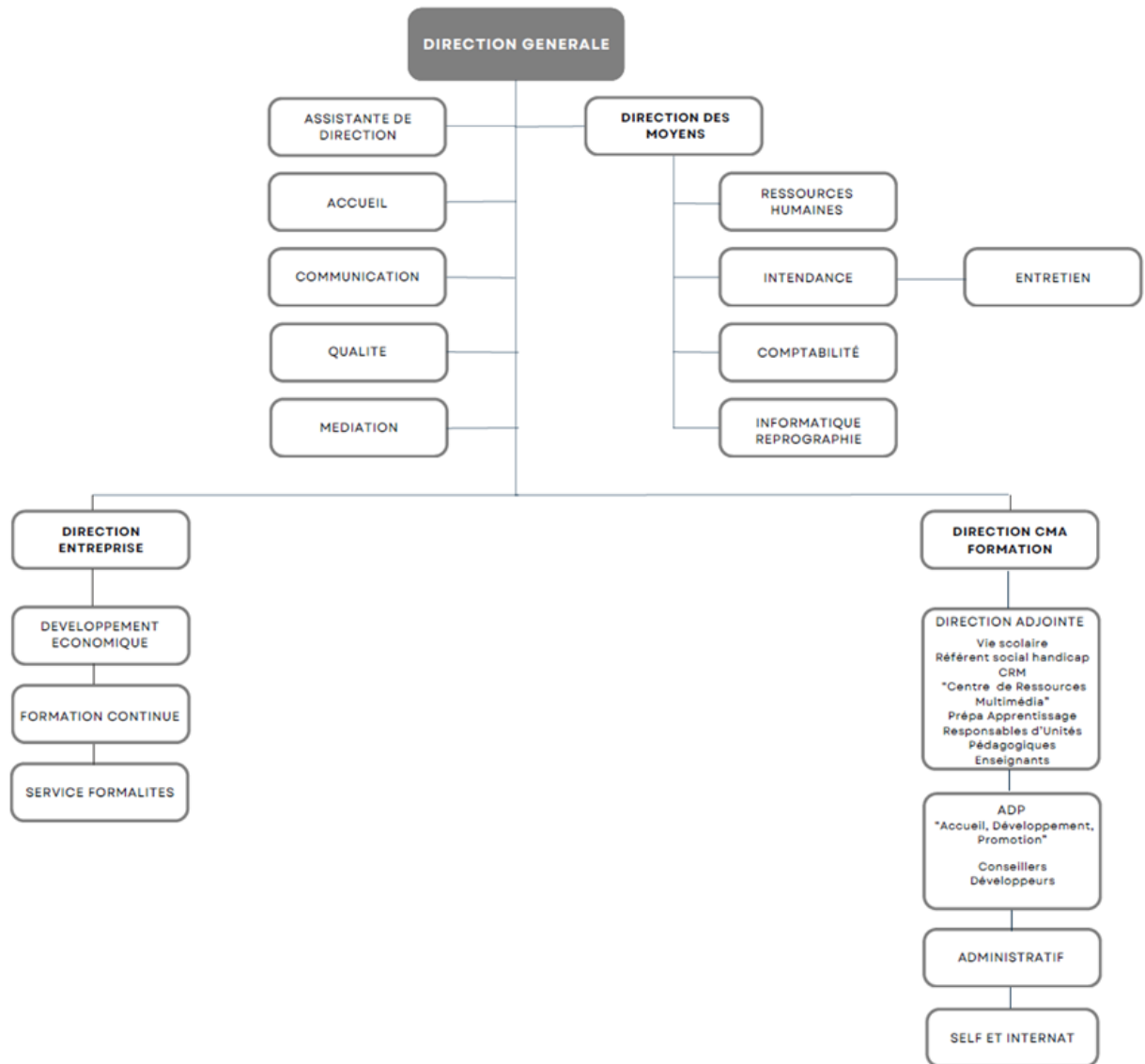
La CMA Formation de Rodez-Onet assure la formation des apprenants aux différents métiers de l'Artisanat, **la plus grande entreprise de France**, et offre à tous l'assurance de trouver un emploi, un métier, une passion. La CMA Formation de Rodez-Onet propose plus de 47 formations, du CAP ou BTS, du niveau 3 au niveau 5, dans 4 pôles de formation différents :

- L'alimentation et l'hôtellerie-restauration
- Le bâtiment
- L'automobile
- Les services à la personne : métiers de la coiffure, de l'esthétique et de la vente

Ces formations sont proposées en alternance, en apprentissage ou en formation qualifiante, ce qui garantit une expérience professionnelle à l'obtention du diplôme. L'alternance s'opère grâce aux périodes de formation dans une entreprise avec un maître d'apprentissage/maître de stage.

La CMA Formation de Rodez-Onet propose des parcours personnalisés qui s'adaptent aux demandes et aux compétences de l'apprenant.

# Organigramme



Organigramme synthétique version 2024-2025

## Agenda 21

Dans le cadre du **Projet global éducatif** de l'établissement visant à accompagner et mettre en mouvement les



jeunes dans une démarche citoyenne, la CMA Formation de Rodez-Onet propose différentes interventions socio-éducatives **de prévention et de sensibilisation** en lien avec différents partenaires : IRP Auto, Planning Familial, PAEJ... abordant des sujets divers et variés : sexualité, genre, addiction, risques routiers...

Des **activités culturelles** sont proposées en lien avec leur formation et leur métier : visites de musées, d'entreprises, de sites patrimoniaux, sorties cinéma...

La CMA Formation Rodez-Onet partage les valeurs véhiculées par le sport et propose tout au long de l'année, comme l'organisation par l'**ANDSA** (Association Nationale pour le Développement du Sport dans l'Apprentissage) à différents tournois : athlétisme, futsal, football, rugby à 7...

Afin de promouvoir la mobilité des jeunes, via **ERASMUS+**, des apprentis sont accompagnés dans leur souhait de partir vivre une expérience professionnelle à l'étranger sous le tutorat d'un enseignant de la CMA Formation de Rodez-Onet : Lettonie, Italie, Grèce...

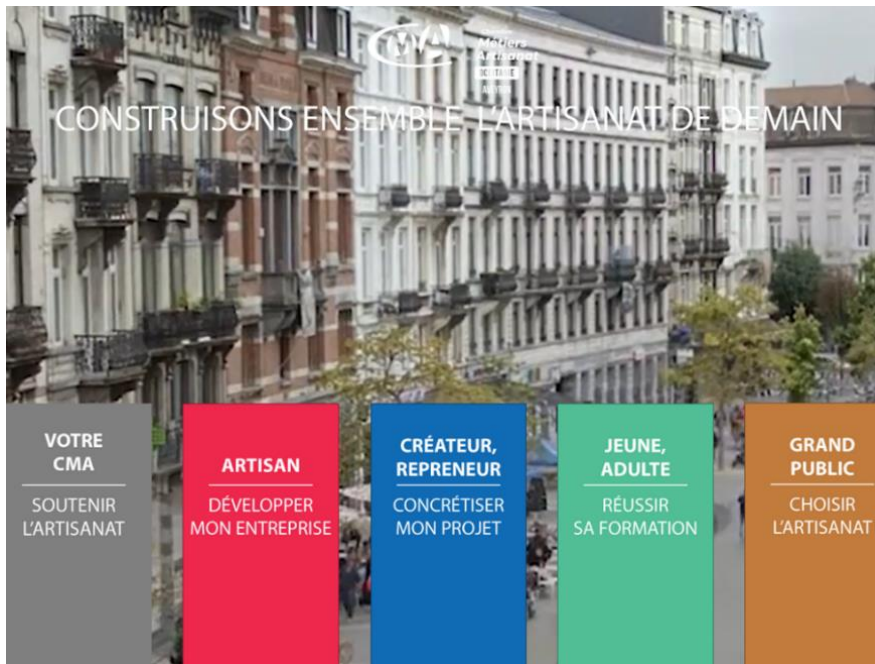
L'établissement soutient la participation de ses jeunes à **différents concours visant à faire valoir l'excellence** : Concours MAF, Worldskills, les Toqués.

La CMA Formation Rodez-Onet propose des **formations qualifiantes ou diplômantes gratuites** pouvant être un atout pour ses apprenants tels que l'ASR (indispensable pour se présenter à l'examen du permis de conduire), la Santé Sécurité au Travail (SST)....

Depuis l'année 2023, l'établissement souhaite s'inscrire comme acteur de l'Agenda 21 scolaire. Sa mise en route récente tend à **améliorer le quotidien de la vie** sur la CMA Formation Rodez-Onet tant pour les apprenants que pour le personnel.

Ce projet met en place des actions agissant sur différents volets : **économique, social et environnemental**. Ce programme d'actions est piloté par un comité constitué d'élèves et de professionnels du centre de formation sur la base du volontariat afin de pouvoir répondre au plus près des besoins.

Rendez-vous sur [notre site internet](#) pour visiter virtuellement  
le Campus !



## Horaires



L'accueil principal de la Chambre de Métiers est ouvert  
de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 du lundi au jeudi  
de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 le vendredi.

### Les horaires des cours sont :

**Lundi** .....de 09 h 00 à 11 h 55 et de 13 h 10 à 17 h 05  
Pauses : 9h55 – 10h05 et 15h00 – 15h15

**Mardi - mercredi - jeudi** .....de 08 h 00 à 11 h 55 et de 13 h 10 à 17 h 05  
Pauses : 9h50 – 10h05 et 15h00 – 15h15

**Vendredi** .....de 08 h 00 à 11 h 55  
Pause : 9h55 – 10h10

La pause déjeuner : tous les jours de 11 h 55 à 13 h 10



# Accès

## Plan des sites Parc Activités de Cantaranne

Vers route de Séverac ↑



Nomenclature des sites **A-B-C-D-E-F-G** page 8

**I** = internat

Bâtiment A	Bâtiment principal Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Aveyron et services administratifs de la CMA Formation Rodez-Onet
Bâtiment B	Ateliers de mécanique et laboratoires du pôle alimentaire
Bâtiment C	Self, foyer, Centre de Ressources Multimédia, vie scolaire, salles de cours, restaurant d'application et ateliers de coiffure, d'esthétique et de vente
Bâtiment D	Ateliers de carrosserie et peinture carrosserie
Bâtiment E	Atelier mécanique agricole/espaces verts - poids lourds et gymnase
Bâtiment F	Ateliers bâtiment
Bâtiment G	Ateliers bois
Bâtiment I	Internat

## Déplacements

Tout déplacement d'un bâtiment à l'autre doit se faire dans le **respect des règles** et des précautions permettant d'assurer votre sécurité et celles des autres :

- Ne pas traverser la chaussée à plusieurs reprises sur une courte distance,
- Traverser aux passages piétons,
- Marcher sur le trottoir et s'il est impraticable sur l'accotement le plus large et le plus éclairé.

Des brassards et/ou des gilets fluo sont disponibles à la vie scolaire afin de bien vous faire remarquer par les autres usagers de la route.

**Un parking gratuit** pour les deux-roues et les voitures est accessible rue des métiers à l'entrée de la CMA Formation Rodez-Onet. La vitesse est limitée à 30 km/h aux abords du centre de formation.

## Equipements

### Santé / Sécurité

- Les exercices incendie : chaque trimestre, ces simulations d'évacuation sont à exécuter avec la rigueur requise
- Les consignes de sécurité : respect des matériels et des consignes dans tous les espaces. Le personnel est formé aux gestes de 1<sup>er</sup> secours.
- Trousse de 1ers soins
- Des défibrillateurs

La CMA Formation Rodez-Onet n'est pas autorisée à délivrer des médicaments ou à transporter des malades ou blessés. Pour les situations particulières (allergie, handicap, ...), il faudra en être informé dès l'inscription. En cas de nécessité, le représentant légal sera contacté afin de prendre en charge l'apprenant mineur.



# Les transports



## Bus de ville

Arrivée CMA Formation Rodez-Onet				
Ligne D				
Matin	Gare routière SNCF		San Pau – Les 4 Saisons	
	7h50		7h58	
	8h20		8h28	
		8h50		8h58
Ligne F				
Matin	Gare routière SNCF		Les métiers	
	7h34		7h40	
Départ CMA Formation Rodez-Onet – LE SOIR				
Ligne F				
Soir	Les métiers		Gare routière SNCF	
	17h14		17h22	
		Les métiers	Bourran Rodez	
		17h14	17h29	
Foyer des Jeunes Travailleurs – Onet le Château (arrêt de bus « les capucines »)				
Ligne F				
Matin	Les Capucines – Les 4 Saisons		Les métiers	
	7h34		7h38	
Ligne F			Ligne D	
Soir	Les métiers	Gare routière SNCF	Gare routière SNCF	Les Capucines
	17h14	17h22	18h14	18h25

Renseignements : <https://www.agglobus.rodezagglo.fr/fr>

Départ Pôle Mouline Arrêt Les Métiers		
Lundi matin	Pôle Mouline 8h30	Les métiers 8h50
Autres matins	Pôle Mouline 7h30	Les métiers 7h50



## Bus Lio Occitanie Aveyron

### Horaires (Bus Lio)

LIGNE	VILLES départ vers RODEZ	ARRIVEE Possible		DEPART possible	
201	LAGUIOLE – ESPALION – RODEZ	7h25 Gare SNCF	8h25 Gare SNCF	17H32 Gare SNCF	18H30 Gare SNCF
203	VILLEFRANCHE DE RGUE – RODEZ	7h28 et 7h30 Gare SNCF	8H40 Gare SNCF	17H30 Gare SNCF	18H00 et 18h30 Gare SNCF
204	DECAZEVILLE – RODEZ	7h25 Gare SNCF	8h25 Gare SNCF	17H30 Gare SNCF	18H30 Gare SNCF
213	ST GENIEZ D'OLT – RODEZ	8h25 (L) Gare SNCF	7H55 (M,Me,J,V) Gare SNCF	17H30 Gare SNCF	
214	MILLAU – RODEZ	7h27 Gare SNCF	8h27 (LàV) 8h32(L) Gare SNCF	17H30 Gare SNCF	18h20 Gare SNCF
216	ST AFFRIQUE – PONT DE SALARS – RODEZ	7h25 (M,Me,J,V) 8h15 (LàV) 8h20(L) Mouline	8H25 Gare SNCF	17H30 Gare SNCF	17h45 (V) 17H50 (LàV) Mouline
219	REQUISTA – RODEZ	8h25 Mouline	8h35 Gare SNCF	17H10 Gare SNCF	17h30 Mouline
220	NAUCELLE – RODEZ	7h35 Gare SNCF	8H20 (L) Mouline	17h30 Gare SNCF	18h35 Mouline
221	RIEUPEYROUX – RODEZ	8h15 Mouline	8H35 Gare SNCF	17H10 Gare SNCF	
223	MARCILLAC – RODEZ	7H20 Gare SNCF	8h15 (L) Gare SNCF	17H30 Gare SNCF	18h30 (L,M,J) Gare SNCF

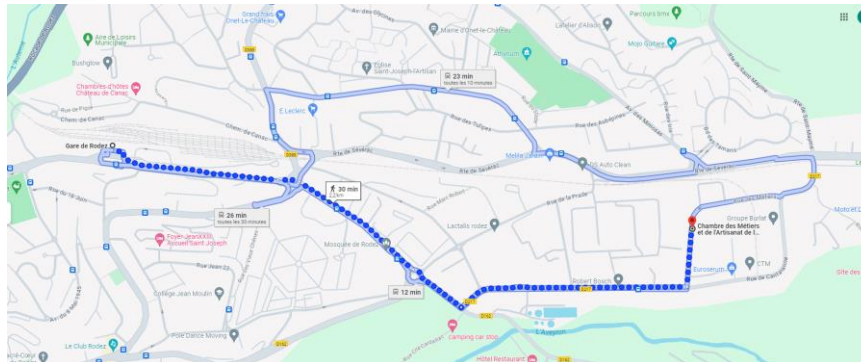
Renseignements : <https://lio.laregion.fr/Rodez>

Pour envisager du **covoiturage**, rendez-vous sur les sites : BlaBlaCar.com / mobicoop.fr / Idvroom.com / Roulez Malin.com / LaRoueVerte.com



## A pied de la Gare de Rodez

31 min (2,2 km) via Av. du Maréchal Joffre et D217



### Gare de Rodez

Av. du Maréchal Joffre, 12000 Rodez

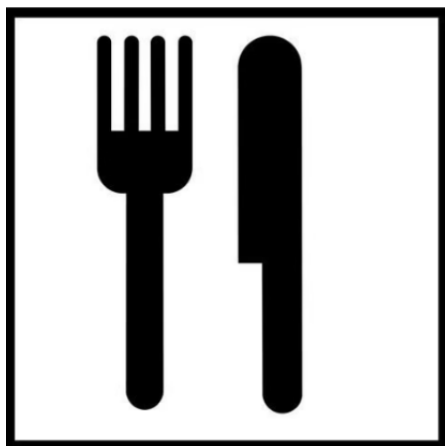
- ↑ Prendre la direction est sur Av. du Maréchal Joffre vers Av. du Maréchal Joffre  
i Traverser le rond-point  
550 m
- ↶ Tourner légèrement à gauche pour rester sur Av. du Maréchal Joffre  
72 m
- ↑ Continuer sur Av. de Bamberg  
450 m
- ↻ Au rond-point, prendre la 3e sortie sur Rue de Salelles/D162  
200 m
- ← Prendre à gauche sur Rue de la Fonderie/D217  
i Continuer de suivre D217  
700 m
- ← Prendre à gauche sur Rue des Métiers/D217  
i Votre destination se trouvera sur la droite.  
190 m

### Chambre des Métiers et de l'Artisanat de l'Aveyron

Rue des Métiers P.A. de, Cantaranne, 12850 Onet-le-Château

# La restauration et l'hébergement

## La restauration



Le self de la CMA Formation Rodez-Onet est ouvert tous les jours de 12h00 à 13h00.

L'équipe de restauration élabore pour vous des menus variés, équilibrés et avec plusieurs choix pour votre entrée, plat principal et garniture, fromage, et dessert.

La Loi EGALIM vous autorise à venir vous resservir dès l'instant où vous avez fini votre assiette. Cette solution permet d'éviter le gaspillage alimentaire, et n'interfère pas sur le coût du repas.

### Tarif :

L'apprenant a la possibilité de choisir le régime qui convient à sa situation :

- **Interne et Demi-pensionnaire** : L'apprenant a l'obligation de prendre le repas au self de la CMA Formation Rodez-Onet. Les mineurs restent sur le site pendant la pause du midi.  
**Pour les demi-pensionnaires**, les 5 repas sont à prendre du lundi au vendredi. Une version à emporter est possible seulement le vendredi sur inscription avant le jeudi 10h à la vie scolaire. A défaut, le repas sera pris au self.
- **Externe** : Possibilité de prendre les repas au self du Campus (réservation via l'application MYTURBOSELF avant 10h)

	Apprenti sous contrat d'apprentissage Déduction faite de l'aide des OPCO (3€ par repas*)	Apprenant sous contrat de professionnalisation ou autre Aucune aide des OPCO
Externe	3,50 €	6,50 €
Demi- pensionnaire	3,00 €	6,00 €

\*Sauf pour les apprentis qui dépendent des collectivités territoriales

**Règlement des repas du self/internat** : Pour les internes et les demi-pensionnaires, la présence à tous les repas est obligatoire. Toute absence doit être justifiée auprès de la vie scolaire. Au-delà de 3 absences injustifiées, le régime sera modifié en externe. Pour les mineurs, un appel dès la première absence sera effectué auprès des représentants légaux. Sans justificatif, la nuitée et/ou le repas seront facturés.

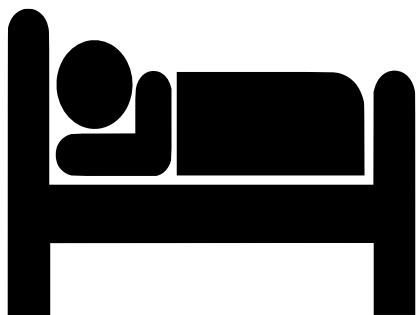
Sont considérés comme absence justifiée :

- Arrêt de travail
- Convocation officielle
- Changement d'emploi du temps du fait de la CMA Formation Rodez-Onet.

Tout justificatif pour convenance personnelle ne sera pas pris en compte sauf cas exceptionnel.

**Rappel** : Tout changement de régime (interne, demi-pensionnaire ou externe) nécessite une demande écrite de l'apprenant(e) (du (de la) représentant(e) légal(e) pour les mineurs).

## L'internat



La CMA Formation Rodez-Onet met à disposition **50 places d'internat avec des zones séparées Garçon/Fille**, réparties en chambres doubles avec une salle de bain commune entre deux chambres. L'internat est composé d'un espace commun, avec téléviseur, d'une bagagerie et d'un accès au foyer pour les activités.

L'internat est surveillé par le **maître d'internat et une surveillante**. Les chambres sont attribuées par le maître d'internat en début d'année et reste la même durant toutes les semaines de regroupement sauf autorisation des surveillants. Une fiche d'inventaire / état des lieux est à signer par l'interne à son arrivée.

**L'accès** à l'internat sera possible uniquement après validation du dossier complet composé de :

- Paiement anticipé de la semaine : 150 € (espèces, chèque, carte bancaire ou virement) hors déduction des aides (voir p 24)
- Chèque de 200€ (restitué en fin d'année après état des lieux si aucune dégradation n'a été commise et s'il n'y a pas de dette auprès du Campus qui sera alors en droit de l'encaisser concernant les frais de repas et d'hébergement).
- Signature du règlement intérieur par l'apprenant et par son représentant légal pour les mineurs.

Les internes mineurs ou majeurs sont autorisés à sortir après les cours (de 17h30 à 18h45). **Les mineurs** devront fournir une autorisation écrite du représentant légal les autorisant à bénéficier de ces sorties.

L'accès à l'internat est règlementé. Celui-ci se fait avec une **carte Pass**. L'apprenant est responsable de sa carte. En cas de perte ou de vol, il lui sera facturé une nouvelle carte au tarif de 10 €.

La CMA Formation de Rodez-Onet n'est pas responsable des biens des internes. Chacun doit veiller à mettre ses affaires personnelles en sécurité (cadenas pour l'armoire), les objets de valeur sont à proscrire.

Le **linge de lit** fourni est composé d'1 couette, 1 housse de couette, 1 oreiller, 1 taie d'oreiller pour chaque interne. Toutefois, chaque interne doit apporter :

- Un drap housse (90 X 190)
- Un nécessaire de toilette (+serviette)
- Une paire de pantoufles pour le dortoir
- Du linge et des vêtements en quantité suffisante pour la semaine.

Chaque début de semaine, les internes déposeront leurs affaires dans la bagagerie de l'internat à 8h45. A partir de 17h05, tous les internes doivent être au foyer pour l'appel. Avant de monter dans les chambres, les Pass sont distribués contre signature ainsi que le linge.

Un contrôle est effectué tous les soirs lors du repas à 19h00 ainsi qu'au coucher à 22h30. Les surveillants sont autorisés à rentrer dans les chambres.

**Les horaires** sur la période d'internat sont les suivants :

- |               |   |
|---------------|---|
| ▪ 6h30-6h45   | : Lever   |
| ▪ 7h00-7h30   | : Petit Déjeuner  |
| ▪ 7h30-8h00   | : Temps libre   |
| ▪ 17h10-19h00 | : Temps libre   |
| ▪ 19h00-19h30 | : Repas   |
| ▪ 19h30-22h15 | : Veillée   |
| ▪ 22h30       | : Coucher, extinction des feux, interdiction de circulation |

Pour des raisons d'hygiène et/ou de sécurité en application de la loi, il est **formellement interdit** :

- D'introduire de la nourriture et des boissons dans les chambres
- D'introduire des animaux dans l'établissement
- De fumer dans tous les locaux et dans l'enceinte du Campus
- D'introduire, de posséder et de consommer de l'alcool, de la drogue ou toute autre substance illicite dans l'établissement.
- D'introduire une personne étrangère au centre d'hébergement.

En application de la loi, il est strictement **interdit de fumer** dans l'enceinte de l'établissement.



## Autres possibilités d'hébergement



### Habitat Jeunes du Grand Rodez

Foyer des Jeunes Travailleurs (Onet-le-Château et Rodez centre)

En partenariat avec la CMA Formation Rodez-Onet, le FJT propose aux apprentis des chambres (plusieurs lits) meublées et équipées. Une aide est accordée par les Opérateurs de Compétences et son montant varie en fonction du métier du jeune : de 6 € à 12 € par nuit. Cette aide sera déduite automatiquement du prix initial de la chambre. Ces logements ouvrent droit également, à l'Aide Personnalisée au Logement (APL).

Pour la réservation, vous devez contacter le FJT :

Résidence Rodez 05.65.77.14.00 – [www.fjt.rodez.wifeo.com](http://www.fjt.rodez.wifeo.com)

Résidence Onet 05.65.77.51.10

[capucines@hjgr.fr](mailto:capucines@hjgr.fr) - [www.residence-les-capucines.fr](http://www.residence-les-capucines.fr)

### Rodez Agglo Habitat

Logements sociaux meublés à destination des jeunes de moins de 30 ans en formation. [www.rodezagglo-habitat.fr](http://www.rodezagglo-habitat.fr) / 05 65 77 14 40

### Foyer Etudiants de la Maison Saint-Pierre (uniquement pour le public majeur)

Ce foyer peut accueillir 31 étudiant(e)s pendant le temps scolaire, du lundi au vendredi matin. 05 65 68 04 47  
[www.foyeretudiantsrodez.fr](http://www.foyeretudiantsrodez.fr)

### ESPE Centre de l'Aveyron (uniquement pour le public majeur)

Propose des logements étudiants de 15 à 20 m<sup>2</sup> à proximité du centre-ville. Le tarif comprend l'hébergement et le petit-déjeuner. 05 65 68 03 43

Adresse : rue Sarrus – 12 000 Rodez

[espe.univ-toulouse.fr](http://espe.univ-toulouse.fr)

### Qui peut m'aider dans mes démarches :

#### Le CLAJ du Grand Rodez

Le Comité pour le Logement Autonome des Jeunes recense les propositions de logements et vous accompagne vers la solution la mieux adaptée à votre situation. Il vous informe sur les aides mobilisables liées au logement et vous accompagne sur le montage du dossier pour leur mise en place. Le CLAJ vous informe également sur le budget lié au logement, les démarches locatives, les droits et devoirs.

[clajrodez.org](http://clajrodez.org) / [clajrodez@gmail.com](mailto:clajrodez@gmail.com) - 05 65 73 16 32

## Les autres espaces de vie

**Les lieux d'apprentissage théorique** : pour apprendre, des salles de cours, des salles informatiques et des salles de sciences sont mises à votre disposition. Elles sont chacune munies d'un tableau et d'un vidéoprojecteur. Des classes mobiles par étage ou site sont à disposition pour travailler avec votre enseignant sur un ordinateur portable.

**Les laboratoires / salles techniques** : chaque formation a sa salle de sciences. Les laboratoires sont équipés de produits et matériels professionnels pour apprendre dans les meilleures conditions.

**Le Centre de Ressources Multimédia (CRM)** : c'est un lieu ouvert à tous en dehors de vos horaires de cours sauf les parcours personnalisés. Des ordinateurs sont à disposition ainsi que des revues et des livres professionnels pour préparer votre examen ou un projet professionnel. Deux animatrices sont à votre écoute pour vous accompagner.

**Le foyer** : le foyer est également un lieu ouvert à tous en dehors de vos horaires de cours. Il est muni de machines à café et snacks, d'un baby-foot pour un moment de détente interclasse.

**La cour** : la cour ainsi que les aires extérieures sont un lieu délimité et attenant aux bâtiments de la CMA Formation Rodez-Onet. Pour les fumeurs, des cendriers sont mis à disposition sur les aires extérieures.

## Les lieux ressources

**Le CRM** : tests de positionnement, parcours personnalisés, concours, mobilité

**Le pôle TH & Social** : information et accompagnement

**La Vie Scolaire** : suivi de vos emplois du temps, discipline, gestion des absences, gestion du self

**Le pôle Accueil des apprenants** : restauration, internat, aides

**Le pôle Administratif** : appui tout au long de votre formation

**Le pôle Formation Adulte** : accompagnement personnalisé durant votre formation

**Le médiateur de l'apprentissage** : tout questionnement sur votre situation d'apprenant

**Le pôle Internat** : accompagnement sur ce temps

# Nos formations

La CMA Formation de Rodez-Onet propose **47 diplômes** dans **28 métiers**, répartis en 4 Pôles. Nous formons aux diplômes suivants :

**CAP** : Certificat d'Aptitude Professionnelle

**CS** : Certificat de Spécialisation

**BP** : Brevet Professionnel

**TP** : Titre Professionnel

**TFP** : Titre à Finalité Professionnelle

**BTS** : Brevet de Technicien Supérieur

**BAC PRO** : Bac Professionnel

**BTM** : Brevet Technique des Métiers

## Pôle Alimentaire

### LES METIERS DE BOUCHE

CAP Boucher

CAP Charcutier – Traiteur

CS Vendeur conseil en boucherie

BP Boucher

CAP Boulanger

CS Boulangerie spécialisée

CAP Pâtissier

CAP Glacier

BTM Pâtissier Confiseur Glacier Traiteur

### HOTELLERIE / RESTAURATION

CAP Cuisine

BP Arts de la cuisine

CAP Commercialisation et services HCR<sup>1</sup>

BP Arts du service et commercialisation en restauration

## Pôle Soins à la personne

CAP Métiers de la Coiffure

CS Coiffure Coupe Couleur

CAP Esthétique Cosmétique Parfumerie

BP Esthétique Cosmétique Parfumerie

BM Coiffure

BP Coiffure

CAP Equipier polyvalent du commerce

TP Conseiller de vente

<sup>1</sup> Hôtel Café Restaurant

## Pôle Bâtiment

CAP Couvreur  
CAP Menuisier fabricant  
CAP Menuisier installateur  
CAP Electricien  
CAP Maçon  
CAP Peintre applicateur de revêtements  
CAP Carreleur mosaïste  
CAP Métiers du plâtre et de l'isolation

CAP Monteur en installations sanitaires  
CAP Monteur en installations thermiques  
CS Zingueur  
TP Solier moquettiste  
TP Chef d'équipe gros œuvre  
TP Technicien de maintenance d'équipements de confort climatique  
BP Monteur installateur du génie climatique

## Pôle Automobile

CAP Maintenance de véhicules option voitures particulières  
CAP Maintenance de véhicules option véhicule de transport routier  
CAP Maintenance des matériels agricoles option matériels agricoles

CAP Maintenance des matériels option matériels d'espaces verts  
CAP Carrossier automobile  
TFP Carrossier peintre  
CAP Peintre automobile  
BAC PRO Maintenance de véhicules option voitures particulières  
BTS Maintenance de véhicules option voitures particulières

### COMMENT SE FORMER ?

#### Alternance

Par contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation, vous obtenez un diplôme reconnu tout en garantissant une expérience professionnelle, une insertion assurée et le bénéfice d'un double statut Etudiant des Métiers-Salarié.

#### Formation Continue

Vous former tout au long de votre carrière, la formation professionnelle est un outil majeur à la disposition de tous les actifs : salarié, indépendant, chef d'entreprise ou demandeur d'emploi.

A chacun son dispositif

- France Travail
- Compte Personnel de Formation
- Transitions Pro
- Plan de développement de compétences des entreprises pour les salariés ...

Votre Contact : Céline Colonges – [celine.colonges@cm-aveyron.fr](mailto:celine.colonges@cm-aveyron.fr) - 05 82 99 03 32

# Les formateurs

NOM	PRENOM	Matières enseignées
AFROUN	Karima	Mathématiques- sciences
ALBOUY	Shona	Anglais
AVINENS	Rudy	Carrosserie Peinture
BAGNERIS	Alain	Carrosserie Peinture
BEAUNE	Madeline	Français
BEC	Jean-Philippe	Plâtrier Plaquiste
BERGES	Célia	Techniques professionnelles en production alimentaire et hygiène
BERTRAM-SEIWERT	Pierre	Mathématiques
CALANDRY	Sébastien	Français Histoire Géographie
CANITROT	Laurent	Electricité
CECON-CURE	Pascal	Cuisine
CLEMENT	Jean-Baptiste	Maçonnerie Carrelage
COLOMB	Alain	Mécanique agricole
COSTES	Jean-Noël	Electricité
DAUDIN	Marjolaine	Anglais
DAVID	Lydie	Spécialisée Troubles Handicap
DEGRYSE	Camille	Français Histoire Géographie
DELOR	Benjamin	Gestion-droit-management-communication
DUBREZ	Maxime	Boulangerie
ESTIVAL	Géraud	Gestion-droit-management-communication
GAL	Pierre-Emmanuel	Analyse-Fonctionnelle-des Systèmes (AFS) en mécanique
GAMEL	William	Peinture en bâtiment et Pose de sols
GAYRAUD	Jérôme	Couverture Zinguerie
GISCLARD	Mariette	Français Langue Etrangère (FLE)
GRIFFOUL	David	Français Histoire Géographie
GUILLAUME	Antoine	Boucherie
GUITARD	Anthony	Boucherie

HELOIRE	Nadhya	Coiffure
JOLY	Sébastien	Pâtisserie
JOUVIN	Manuela	Techniques professionnelles du bâtiment
KALEF	Hariss	Prévention Sécurité Environnement (PSE)
LACAZE	Jérôme	Français Histoire Géographie
LACLEDE	Lilian	Plomberie Installation sanitaire
LAFAGE	Eric	Mécanique auto
LATTERNER	Gilles	Anglais et Vente
LAYROL	Sylvie	Sciences Physique Chimie
LEBIGRE	Franck	Cuisine
MARTINS	Nicolas	Mécanique auto
MASSIP	Laurent	Sciences Physique Chimie Biologie
MASSOL	Fabrice	Mécanique auto
MAZARS	Ludovic	Pâtisserie
MONTROZIER	Philippe	Mécanique Poids Lourds
MOUILLAUD	Florence	Coiffure
PLANTECOSTE	Stéphanie	Arts appliqués
PRATMARTY	Eric	Education Physique et Sportive (EPS)
PUEL	Emmanuelle	Menuiserie
PUJOL	Laure	Français Histoire Géographie
QUANTILI	Patrick	Mathématiques Sciences Physique Chimie
REVEL-MOLINIER	Mélina	Vente
ROBERT	Laura	Prévention Sécurité Environnement (PSE)
SALIM DJABIR	Salim Amr	Mathématiques Science Physique
BERTRAM-SEIWERT	Esther	Anglais
SOULIE-DELTELL	Laure	Esthétique
VEYRAC-DOMERGUE	Alexia	Boucherie Charcuterie
BARTHELEMY	Laetitia	Prévention Sécurité Environnement (PSE)

**Cette liste est non exhaustive !**



# L'organisation des formations

La formation des CAP est réalisée en moyenne sur **12 semaines de cours par an** pour un total de 420 heures de formation de septembre à juillet soit 35 heures par semaine. Pour un CAP, les enseignements se répartissent hebdomadairement de la façon suivante :

- 17 heures de cours de matières générales : Anglais, Français, Histoire Géo, Maths, PSE, Sport
- 18 heures restantes sont composées des matières professionnelles : théorique, technologique et pratique en atelier.

L'alternance moyenne est d'une semaine en cours à la CMA Formation Rodez-Onet et trois semaines en entreprises. La formation est construite en fonction du **référentiel** du diplôme, ce document réglementaire définit les compétences attendues pour préparer le diplôme et l'examen final.

Lors des cours pratiques en atelier, un effectif de 12 maximum est respecté pour permettre à chaque apprenti d'avoir son plan de travail et de pouvoir pratiquer. Lors des cours de matières générales, il peut y avoir des regroupements de classe pour atteindre un effectif de 24 personnes.

En début de formation, la CMA Formation de Rodez-Onet propose une **réunion de début de formation** entre les professeurs, le maître d'apprentissage, les responsables de l'apprenti et l'apprenti lui-même pour confirmer un choix et un parcours de formation.

Durant chaque année de formation, des **visites d'entreprise** sont réalisées par les professeurs. L'apprenti reçoit la 1<sup>re</sup> semaine de cours un **livret d'apprentissage** qui est le document de communication entre l'entreprise et la CMA Formation Rodez-Onet. L'apprenti doit l'avoir en sa possession toujours à jour. Les visites et le livret permettent de mieux connaître l'environnement et le comportement de l'apprenti, d'évaluer sa progression, d'établir une stratégie commune en cas de difficultés, d'identifier les besoins du maître d'apprentissage vis-à-vis de l'apprenant et de la CMA Formation Rodez-Onet.

De plus, l'apprenant reçoit un « 1<sup>er</sup> équipement » composé de matériel et/ou vêtements correspondant aux besoins de son métier obligatoirement utiliser/porter lors des cours d'enseignement professionnel.

## Obligations de l'apprenti

L'apprenti s'engage à :

- Effectuer les travaux confiés par l'employeur et autorisés pour les jeunes en formation
- Assister aux cours
- Respecter le règlement intérieur de l'entreprise et du CFA
- Respecter les consignes et le matériel
- Se présenter aux épreuves de l'examen
- Transmettre les justificatifs en cas d'absence
- Prendre soin de lui-même et de ses collègues en fonction des instructions reçues

## Gestion des Absences

L'apprenant est assujéti aux obligations légales dans le code du travail. Les absences injustifiées peuvent faire l'objet d'une sanction.

En cas de maladie, vous consultez un médecin pour obtenir un arrêt de travail. Vous prévenez le centre de formation et l'employeur dès que possible.

# Nos Outils Numériques

## Net Y Paréo



Net Y Paréo est une **plateforme numérique** mise à votre disposition dès la 1<sup>ère</sup> semaine de rentrée. Un identifiant et un code d'accès vous seront transmis. Tout au long de votre formation, la secrétaire de votre pôle de formation pourra vous accompagner si vous rencontrez des difficultés à vous connecter.

Votre compte Net Y Paréo vous servira à visualiser l'ensemble des **documents à caractères administratifs** : emploi du Temps, appréciations et notes, notes d'information, ....

Votre maître d'apprentissage aura également accès à un compte, pour suivre votre formation à la CMA Formation de Rodez-Onet.

## Moodle

**Les supports de cours** seront mis à disposition sur une plateforme numérique d'apprentissage nommée Moodle : <https://umao.crma-occitanie.fr/login/index.php>.

Une formation à l'utilisation de la plateforme MOODLE et vos codes d'accès vous seront fournis à la rentrée par l'équipe digitalisation :

M. ESTIVAL Géraud - contact : [geraud.estival@cm-aveyron.fr](mailto:geraud.estival@cm-aveyron.fr)

Mme ALBOUY Shona - contact : [shona.albouy@cm-aveyron.fr](mailto:shona.albouy@cm-aveyron.fr)

Mme DEGRYSE Camille - contact [camille.degryse@cm-aveyron.fr](mailto:camille.degryse@cm-aveyron.fr)



# Apprenants en situation de handicap



## Dispositif d'Appui Pédagogique Inclusif (DAPI) :

Pendant toute la durée de sa formation, l'apprenant peut bénéficier de l'accompagnement du référent handicap. Il lui apporte des réponses/outils personnalisés et adaptés à ses besoins et à sa situation

### Pour qui ?

- Personnes en situation de handicap
- Employeurs et maîtres d'apprentissage, accueillant une personne en situation de handicap

### Pourquoi ?

- Bénéficier d'un accompagnement individualisé pour préciser, mettre en œuvre et sécuriser leur projet de formation en vue de leur insertion professionnelle.
- Signer un contrat d'apprentissage aménagé et sans limite d'âge.

### Comment ?

**1 - Un accueil** par un entretien individuel et une évaluation des besoins d'adaptation pour la compensation du handicap.

### 2 - Un parcours adapté et une co-construction :

- Le référent handicap accompagne l'apprenti sur le lieu d'emploi en lien avec son maître d'apprentissage et/ou l'équipe tutorale.
- Il aide l'apprenti à préciser, mettre en œuvre et sécuriser le projet de formation en vue d'une insertion professionnelle réussie.
- En collaboration avec une équipe pluriprofessionnelle, il repère les incidences propres à chaque situation de handicap et coordonne l'identification, la mise en œuvre collective et le suivi de solutions d'adaptation, de compensation, d'amélioration des conditions de formation et des solutions de sécurité en réponse aux solutions invalidantes.

### 3 - Des aménagements et des adaptations :

- Mise en place d'heures de soutien
- Intervention d'assistantes d'éducatrices spécialisées pendant les cours
- Possibilité de suivre un parcours aménagé en 3 ans – **Section Parcours Aménagé (PAS)**
- Adaptation du matériel pédagogique
- Adaptation du poste de travail
- Adaptation des modalités d'examens

Pour bénéficier de l'accompagnement, la **Reconnaissance de la Qualité de Travailleur en situation de Handicap (RQTH)** est obligatoire ou d'un titre équivalent comme la notification de la Prestation de Compensation du Handicap (PCH) ; la notification de l'Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé (AEEH) ; le projet Personnalisé de Scolarisation (PPS). Pour le secteur public : la notification de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) à partir de seize ans est nécessaire pour bénéficier des aides ou aménagements

# Les aides financières

## Les OPCO

Au service des salariés et des entreprises, les OPCO sont des **opérateurs de compétences** agréés par l'Etat. Ils permettent de financer la formation en alternance (les contrats d'apprentissage, de professionnalisation, la Pro-A, ...) au bénéfice des entreprises et ainsi accompagner son développement.

En tout, il existe 11 OPCO pour représenter l'ensemble des branches professionnelles existantes en France (environ 329 branches). En fonction de la branche professionnelle, et donc de l'OPCO dont vous dépendez, **est financé une partie de votre équipement et matériels professionnels pour les nouveaux contrats**. L'OPCO vous fait bénéficier également de tarifs sur la restauration et l'internat.

Pour savoir à quel OPCO dépend votre entreprise d'accueil, rendez-vous sur : <https://www.cfadock.fr/>  
La CMA Formation de Rodez-Onet se charge des commandes et de la distribution du 1er équipement. Pour cela, vous devez compléter, ou vous avez déjà complété, les informations demandées dans le dossier de pré-inscription.

Pour intégrer les cours de travaux pratiques, chaque apprenant devra avoir sa **tenue professionnelle et son matériel** dès la 1ère semaine de cours. Jusqu'à la dotation de la tenue, il vous est demandé d'apporter votre tenue professionnelle personnelle.

### Aides pour l'internat

Tarif : 150€ par semaine

(tarif internat pour 4 nuits du lundi midi au vendredi midi).

**Contact : Secrétariat CFA - Gombert virginie : 05.65.77.56.18**

[virginie.gombert@cm-aveyron.fr](mailto:virginie.gombert@cm-aveyron.fr)

Une aide est accordée par les OPCO : entre 51€ et 63€ par semaine. Le reste à charge pour l'apprenant s'élève à : 87€ /semaine si contrat avec l'OPCO EP, 99€ /semaine si contrat avec les autres OPCO sauf contrat public.

### Aide alimentaire : **AIDE SPECIALE CMA Formation de Rodez-Onet**

La CMA Formation de Rodez-Onet est partenaire de l'épicerie sociale située à Onet le Château et s'adresse à tous les apprentis. Sur présentation d'une attestation d'inscription à la CMA Formation de Rodez-Onet et pour une participation de 20 € mensuel, vous avez droit à un équivalent de 100 € de courses en magasin.

**Relais solidarité Onet**

**17,19 Rue des Coquelicots – 12850 ONET LE CHATEAU - 05.65.77.22.88 - [es@onet-le-chateau.fr](mailto:es@onet-le-chateau.fr)**

## Aides au permis de conduire

Tous les apprentis majeurs sous contrat d'apprentissage ont droit à l'aide des 500 € de **France Compétences**, sans conditions de ressources. Ils doivent retirer le dossier au secrétariat de la CMA Formation de Rodez-Onet.

Selon les métiers, d'autres aides sont possibles :

- **PRO BTP / métier du bâtiment** : Les apprentis en 2<sup>ème</sup> année de CAP (selon les ressources) ont droit à l'aide de 600 € de PRO BTP cumulable avec celle de 600 € pour l'achat d'un 1<sup>er</sup> véhicule. <https://www.probtp.com/part/apprenti.html>
- **Hôtellerie, cuisine, restauration. (H.C.R.)** : Les apprentis l'année des 18 ans (selon les ressources) ont droit à l'aide de 600 € de HCR. Une aide de 200 € pour le BSR l'année des 16 ans (selon les ressources) est possible. <https://www.hcrsante.fr/aide-au-passage-du-permis-de-conduire-et-au-bsr>
- **IRP AUTO /Métiers de l'automobile** : Les apprentis en 2<sup>ème</sup> année de CAP (selon les ressources) ont droit à l'aide de 500 € (permis B et conduite accompagnée AAC. 300 € pour le permis A (moto) et 1 000 € pour le permis C (PL)
- <https://www.irp-auto.com>

**Contact : Secrétariat CFA – BEC Sylvie : 05.65.77.56.18**

[sylvie.bec@cm-aveyron.fr](mailto:sylvie.bec@cm-aveyron.fr)

## Aides au logement

**Les allocations logement (APL, ALS, ALF) auprès de la CAF** : La Caf peut verser des aides au logement sous certaines conditions. Il en existe 3 (non cumulables) : l'**APL** (Aide Personnalisée au Logement), l'**ALF** (Allocation de Logement Familiale) et l'**ALS** (Allocation de Logement Sociale). En tant qu'apprenti, il est tout à fait possible d'en bénéficier si les critères d'éligibilité sont remplis.

**Conditions d'attribution** : Respecter les plafonds de ressources

**Bon à savoir** : aucune condition d'âge n'est exigée. Par conséquent, les mineurs peuvent percevoir l'APL. Il faudra simplement que le bail soit signé ou cosigné par les parents.

**Montant** : Le mode de calcul des aides au logement est très complexe et prend en compte de multiples critères (ressources, situation familiale, nombre de personnes dans le foyer, montant du loyer, etc.).

**Démarches** : Toute demande d'aides au logement doit se faire via le site de la Caf. Ces aides cumulables avec les prestations familiales visent à diminuer les dépenses de logement. *Demande auprès de la CAF* : [www.caf.fr](http://www.caf.fr)

### Mobili Jeune

**Contact : Action Logement - 5 place des Artistes – ONET LE CHATEAU**

Subvention qui permet d'alléger la quittance de loyer.

### Conditions relatives au demandeur :

- Vous avez moins de 30 ans,
- Vous êtes salarié d'une entreprise du secteur privé non agricole,
- Vous êtes en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation,
- Vous n'avez pas de dossier MOBILI-JEUNE® en cours chez Action Logement ou votre précédent dossier MOBILI-JEUNE® est terminé,
- Votre salaire mensuel brut est inférieur ou égal à 80% du SMIC

### Conditions relatives à votre lieu de travail :

- Votre logement actuel correspond à un rapprochement de votre lieu de travail.
- Votre date d'effet du bail ainsi que votre demande d'aide doit être réalisée 3 mois avant ou 3 mois après le début de la date d'exécution du contrat d'alternance

Pendant votre formation en alternance, vous devez également respecter l'une des deux conditions :

- Votre logement actuel (celui occupé lors de votre formation en alternance) doit être à plus de 70km de votre ancienne adresse (logement occupé avant votre formation en alternance) ou à défaut, d'une durée de temps de trajet supérieur à 40 minutes entre ces deux adresses (véhicules motorisés et immatriculés, transports en commun)
- Vous occupez deux logements sur la même période et vous justifiez d'une double charge de loyer (vous êtes signataire de deux baux).

### Conditions relatives au logement

- Location ou colocation dans le parc privé ou social : concernant la colocation, la prise en charge ne concerne que la partie du loyer et des charges qui incombent au demandeur de l'aide MOBILI-JEUNE,
- Loué vide ou meublé,
- Foyer ou résidence sociale,
- Conventionné ou non à l'APL (un logement conventionné APL fait l'objet d'un contrat entre le bailleur et le préfet du département. À travers cette convention, le propriétaire s'engage à louer son bien à un certain prix et à destination d'un certain public),
- Sous-location exclusivement dans le parc social HLM (Habitation à Loyer Modéré),
- Chambre en internat.

**À noter :** Sont exclus de la prise en charge, les frais d'hébergement en chambres d'hôtes, gîtes ou résidences de tourisme

### Montant et durée de l'AIDE MOBILI-JEUNE :

- Le montant de L'AIDE MOBILI-JEUNE peut varier de 10 € minimum par mois à 100 € maximum.
- Le montant de l'aide est plafonné à 1 100€ par année de formation sur 11 mensualités,
- L'aide peut être sollicitée sur deux années de formation maximum, consécutives ou non, soit deux fois 11 mois.
- Le calcul est effectué sur le loyer après déduction de l'aide au logement (APL).

Pour créer votre compte et compléter le dossier : <https://www.actionlogement.fr/l-aide-mobili-jeune>



### L'avance LOCA-PASS

Prêt à 0 % destiné à financer le dépôt de garantie, lors de l'entrée dans les lieux de votre résidence principale, limité à 500 € et remboursable sur une durée maximale de 25 mois.

**Conditions :** Pour les moins de 30 ans en formation au sein d'une entreprise (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation). Le montant de l'avance loca-pass est plafonné à 1200 euros. En cas de colocation, l'avance ne peut couvrir que la quote-part du dépôt de garantie du bénéficiaire de l'aide.

*Demande auprès d'Action Logement :* [www.actionlogement.fr/l-avance-loca-pass](http://www.actionlogement.fr/l-avance-loca-pass)

### La Garantie VISALE

Si vous n'avez pas de garant, VISALE, s'engage auprès de votre futur propriétaire

**Conditions :** Pour les moins de 30 ans (salarié, non salarié, étudiant, alternant ou en formation professionnelle... <https://locapass.actionlogement.fr/>

### Action Logement

5, place des Artistes - Route d'Espalion - 12850 ONET-LE-CHATEAU / 05 31 42 10 60 ou 05 61 14 52 52-  
[www.actionlogement.fr](http://www.actionlogement.fr)

**Simulateur des aides logements :**

<https://alternant.actionlogement.fr>

## Aides diverses

### L'allocation de rentrée scolaire

Comme son nom l'indique, l'Allocation de Rentrée Scolaire (ARS) permet de prendre en charge les frais liés à la rentrée scolaire. Versée par la Caf, elle est aussi valable pour les apprentis mineurs !

**Conditions d'attribution :**

- Être scolarisé dans un établissement public ou privé reconnu par l'État français
- Avoir moins de 18 ans
- Percevoir une rémunération correspondant à moins de 55 % du SMIC
- Respecter les plafonds de ressources (toutes les ressources du foyer sont prises en compte)

**Montant :** Le montant de la prime de rentrée scolaire varie entre 398,09 € et 434,61 € suivant les cas. Elle est versée à partir de mi-août aux bénéficiaires.

**Démarches :** Pour recevoir l'ARS à partir de 16 ans, vous devez signaler à la Caf ou à la MSA que l'enfant est toujours scolarisé. En revanche, si vous êtes déjà allocataire et que l'apprenti a moins de 16 ans, il n'y a aucune démarche à faire.

### Les avantages offerts par l'entreprise accessibles aux apprentis

En signant votre contrat d'apprentissage, vous avez officiellement les mêmes avantages que les autres salariés de l'entreprise.

Ainsi, vous pouvez bénéficier de chèques vacances, tickets restaurant, chèques cadeaux, prime de 13<sup>e</sup> mois, prime de fin d'année ... Ces avantages varient en fonction de la taille de l'entreprise. L'employeur n'a pas le droit de proratiser les primes en fonction du temps passé en formation théorique en CFA.

**Conditions d'attribution :** Avoir signé un contrat d'apprentissage

**Démarches :** L'apprenti peut se rapprocher du CE (Comité d'Entreprise) pour obtenir plus d'informations.

### La Carte « Etudiant des Métiers »

Aussi appelée carte nationale d'apprenti, la carte d'étudiant des métiers permet de donner aux apprentis le même statut que les étudiants. De cette manière, ils peuvent bénéficier de nombreuses réductions (sur les transports, les activités de loisirs, les activités culturelles, ...) ainsi que l'accès aux restos U et aux hébergements universitaires.

**Conditions d'attribution :**

- Être âgé de moins de 26 ans
- Être inscrit dans un cursus de formation d'au moins un an
- Préparer une qualification enregistrée au RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles)

**Montant :** La carte d'étudiant des métiers ne permet pas de recevoir de l'argent à proprement parler. En revanche, elle offre des tarifs réduits à leur porteur.

**Démarches :** Pour obtenir cette carte, il suffit d'en faire la demande auprès de la CMA Formation Rodez-Onet.

### Le Pass Culture :

Le Pass Culture est une application sur téléphone portable réservée aux jeunes de 18 ans y compris les apprentis ! 300 € sont crédités dessus dès lors que les critères d'éligibilité sont respectés.

Cette somme peut ensuite être dépensée dans de nombreuses offres comme des places de cinéma, de concert ou de théâtre, des entrées au musée, des cours de chant ou de musique, l'achat de livres, de BD ou de mangas...

**Conditions d'attribution :**

- Avoir 18 ans (pile)
- Résider en France métropolitaine ou dans les DOM-TOM
- Être de nationalité française (ou ressortissant de l'UE, de l'EE ou de la Suisse).

**Montant :** Le Pass Culture permet de bénéficier de 300 € à utiliser exclusivement via l'application ainsi qu'une offre collective de 30 € pour les CAP

**Démarches :** Pour profiter du Pass Culture et de toutes les offres, il suffit de télécharger l'application sur mobile (via Google Play ou App Store) et de créer son espace personnel. <https://pass.culture.fr/support-pass-culture>

## La Prime d'activité

Même si les apprentis touchent un salaire, il est souvent insuffisant pour vivre convenablement.

Simulateur prime d'activité : [www.caf.fr](http://www.caf.fr)

### Conditions d'attribution :

- Être âgé de plus de 18 ans
- Résider en France de manière stable et effective
- Exercer une activité professionnelle ou assumer seul(e) la charge d'un enfant
- Percevoir un revenu mensuel net supérieur à 78 % du SMIC

**Montant** : Le montant de la prime d'activité dépend de plusieurs critères (nombre de personnes dans le foyer, ressources...). Elle se calcule de la même manière que pour les autres salariés.

**Démarches** : La demande de prime d'activité apprenti se fait directement en ligne, sur le site de la Caf.

Toutes les informations concernant les aides pour les apprentis sont regroupées sur le site : <https://www.aide-sociale.fr/aides-apprentis/#contrat>

## Numéros Utiles

### Numéros d'urgence

**15**  
SAMU

**17**  
Police secours

**18**  
Sapeurs-pompiers

**112**  
Appels d'urgence  
européen

**115**  
Hébergement  
d'urgence

**119**  
Enfance maltraitée

**196**  
Secours en mer

**3919**  
Violences  
conjugales

**3020**  
Harcèlement scolaire

**114**  
par SMS pour les personnes  
malentendantes



## Contact et réseaux sociaux

Pour nous joindre et nous suivre, plusieurs moyens sont possibles :

- Par courrier : Rue des Métiers P.A. de Cantaranne, 12850 Onet-le-Château
- Par mail : [artisanat@cm-aveyron.fr](mailto:artisanat@cm-aveyron.fr) ou [cfa@cm-aveyron.fr](mailto:cfa@cm-aveyron.fr)
- Par téléphone : **05 65 77 56 00** ou **05 65 77 56 18**
  
- Sur notre site internet : <https://www.cma-aveyron.fr/>
- Via nos pages Facebook :  
<https://fr-fr.facebook.com/CMAAveyron>  
<https://fr-fr.facebook.com/campusdesmetiers12/>
- Via notre Instagram : <https://www.instagram.com/campusdesmetiers12/>
- Via twitter : <https://twitter.com/CMAAveyron>
- Via Youtube : <https://www.youtube.com/channel/UCAICNjldb2keX794blo-Qtw>

# BIENVENUE PARMIS NOUS ET BONNE FORMATION